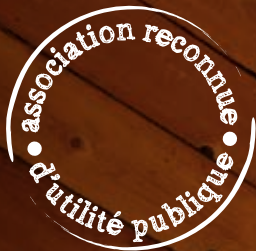


ESPACES NATURELS DE LORRAINE



BULLETIN D'INFORMATION
N°77 • OCTOBRE 2018



SOMMAIRE

Actualités départementales

- Meurthe-et-Moselle
Nouvelle acquisition :
l'étang Gresson
- Meuse
Rencontre entre
patrimoine naturel
et historique
- Moselle
La Fondation du
patrimoine investit
dans la protection des
pelouses de Montenach
- Vosges
Quand la protection
d'un site vient à nous
Toujours plus d'espaces
pour l'Azuré

Vie du Conservatoire

Atlas de la poésie
buissonnière

Dossier

Le Petit rhinolophe
de Lorraine

www.cen-lorraine.fr

CONNAÎTRE - PROTÉGER - GÉRER - VALORISER

« Printemps silencieux »

En septembre 1962, la biologiste américaine Rachel Carson publiait son célèbre ouvrage « Printemps silencieux ». Prémonitoire, son livre traitait de la menace des pesticides sur la pérennité de la faune sauvage. Il fut bien sûr sévèrement critiqué par une certaine catégorie d'acteurs économiques et de scientifiques affidés. Ils tentèrent même de jeter le discrédit sur sa personne un peu comme certains ont récemment cherché à relativiser la portée de la démission d'un ministre de l'environnement en invoquant son caractère ou son intransigeance. Il est certes moins commode de reconnaître l'indigence organisée d'une politique.

Quoiqu'il en soit, dix ans après la parution du livre, le DDT était interdit. Mais la molécule est coriace et elle a rapidement reçu le renfort de nouvelles trouvailles tant l'innovation bénéficie de puissants soutiens dans ces domaines d'activité...

Et avec le temps, le silence du printemps s'est fait de plus en plus audible. En mars 2018, confirmant malheureusement le ressenti des naturalistes de terrain, les travaux du CNRS et du MNHN (Muséum National Histoire Naturelle) décrivent méthodiquement la chute vertigineuse des effectifs d'oiseaux en France dans les 15 dernières années. En Allemagne, c'est l'effondrement d'au moins 75 % des populations d'insectes qui est mesuré sur 69 zones pourtant protégées au cours des 27 dernières années. Dans chacune des études, comme l'annonçait Rachel Carson, l'usage massif des pesticides mais aussi l'extrême simplification des paysages sont mis en cause.

Sur une échelle géographique plus large (mais sans nous épargner), l'été 2018 a asséné une quantité impressionnante de signaux alarmants sur les évolutions climatiques en cours et leurs conséquences inquiétantes sur les activités humaines.

Spectateurs de cette maison qui brûle, cette fois nos têtes pensantes ne regardent pas ailleurs mais savonnent avec zèle la planche d'un ministre militant, lequel, perdant son appétence pour les couleuvres, choisit de quitter un attelage bien mal engagé. L'épisode serait cocasse si les enjeux n'étaient pas d'une telle ampleur et le gâchis si grand. Une popularité sans égale, une volonté et des convictions solides n'auront pas suffi à peser sur des choix économiques figés dans la ligne des décennies du passé.

Et l'on se prend à craindre que se poursuivent dans les années à venir une artificialisation toujours galopante, le broyage des espaces naturels relictuels, l'industrialisation de nos forêts, et leurs corollaires mesquins et destructeurs, pour gérer l'immédiat sans vision du long terme.

Dans un tel contexte, les initiatives citoyennes et notamment associatives prennent tout leur sens et c'est à ce niveau que s'enracine l'engagement de nos Conservatoires en faveur des espaces naturels. Plus que dans d'autres domaines peut-être, la mobilisation au plus près du terrain de compétences bénévoles, professionnelles, de moyens le plus souvent locaux, est une démarche gagnante pour la préservation durable d'un patrimoine évi- demment reconnu comme un bien commun. Sous réserve d'une assise citoyenne solide...

*Le président,
Alain Salvi*



ACTUALITÉS DÉPARTEMENTALES

54 L'étang Gresson à Cirey-sur-Vezouze et Harbouey

L'étang Gresson est le plus vaste étang piscicole du Lunévillois. D'origine moyenâgeuse, lié anciennement à l'abbaye de Haute-Seille (XIII^e siècle – XVII^e siècle), il est fondé en titre et possède de fait une existence légale.

Intéressant pour ses caractéristiques biologiques avec la présence d'habitats d'intérêt communautaire (aulnaies-frênaies à hautes herbes, prairies maigres de fauche), et la présence d'espèces emblématiques (Héron pourpré, Damier de la succise, Gaillet des marais, ...), le CEN Lorraine avait inclus cet étang dans sa veille foncière depuis plusieurs années. À l'annonce de sa mise en vente par le propriétaire actuel fin 2017, le CEN Lorraine s'est positionné pour acquérir 38 hectares supplémentaires d'espaces naturels remarquables. En plus de l'étang de 16,5 ha d'eau libre et de 4,5 ha de roselières, la vente comprend 1 ha de prairies humides et 15,6 ha de boisements alluviaux. Ces différents milieux, précieux pour réguler les nappes et les inondations, sont de véritables atouts naturels pour l'épuration des eaux et limitent l'érosion. À cela s'ajoutent de belles prairies humides à orchidées situées en lisière qui pourraient compléter cet ensemble naturel dans un avenir proche. Le site est classé en ZNIEFF ainsi qu'en Espace Naturel Sensible de Meurthe-et-Moselle.

Des travaux de restauration de la continuité écologique de la Vezouze sont toutefois à prévoir afin de mettre l'étang en conformité avec les exigences de la loi sur l'eau.



55 Rencontre entre patrimoine naturel et historique

Située au creux d'un vallon des côtes de Meuse sur la commune de Lamorville, l'ancienne abbaye de Notre Dame de l'Étanche est isolée de toute civilisation et n'est facilement accessible que par une route forestière depuis le village de Deuxnouds-aux-Bois.

La chapelle et le bâtiment conventuel des Prémontrés forment le noyau le plus ancien, auquel se trouvent accolés des vestiges de bâtiments agricoles du XX^e siècle. Le vallon de l'Étanche, quant à lui, voit se succéder des sources calcaires plus ou moins pérennes où s'imbriquent cariçaies, vasques d'eau et saulaies, des prairies humides, des pelouses calcaires, ... L'abbaye, outre son intérêt historique, accueille plusieurs espèces de chiroptères dont les deux Rhinolophes et l'Oreillard roux.

Depuis 2015 le CEN Lorraine protège le site et travaille en partenariat avec l'association « Les Amis de l'abbaye de Notre Dame de l'Étanche », en charge du patrimoine bâti du site. Malgré son inscription au titre des monuments historiques, l'édifice n'a fait l'objet d'aucune campagne d'entretien. L'abandon du site dans les années 1990 a largement contribué à sa rapide dégradation et il nécessite aujourd'hui d'importants travaux. La mise hors d'eau et l'étalement de certains murs sont nécessaires pour préserver a minima l'existant.

Cet été, dans le cadre d'un chantier REMPART*, 6 bénévoles ont travaillé à reconstruire le mur d'enceinte de l'abbaye pour sécuriser l'accès au site. Initiés à la taille de pierre et à la maçonnerie traditionnelle au mortier de chaux, les bénévoles ont pu reconstruire 10 mètres de mur en quinze jours. Les matériaux utilisés proviennent du mur effondré, ce réemploi permet de respecter le bâti ancien. D'autres pierres ont été livrées en provenance de l'ancienne gare de Chambley pour réaliser le jambage de la porte.

Nous remercions tous les bénévoles impliqués dans ce chantier qui ont travaillé sans relâche. Grâce à leur investissement, culture et nature sont préservées. Les Amis de l'abbaye de Notre Dame de l'Étanche projettent de renouveler cette expérience en 2019 avec pour objectif de monter 30 mètres de mur cette fois-ci !

** Un chantier REMPART est un séjour où des bénévoles venus de tous horizons se rencontrent pour réaliser ensemble une action d'intérêt général autour du patrimoine.*



57 La Fondation du patrimoine investit dans les pelouses calcaires de Montenach



Les pelouses calcaires sont de véritables réservoirs de biodiversité : près du tiers des espèces de la flore de France y a été recensé.

On y retrouve des plantes à affinité méridionale qui atteignent leur limite d'aire de répartition dans le nord Moselle. À Montenach, les pelouses de la réserve naturelle nationale sont la résultante du relief, d'un sol drainant, d'une exposition sud sud-ouest et d'une ouverture des milieux par les activités humaines passées (culture, pâturage). Ces pelouses, dites du Muschelkalk, abritent d'importantes populations d'orchidées et de nombreux insectes dont le Damier de la succise, papillon d'intérêt communautaire. Mais ces pelouses sont soumises à une dynamique d'embroussalement spontanée pouvant entraîner leur disparition plus ou moins rapide. Si l'on veut pouvoir maintenir ces milieux et leurs espèces associées, il faut les entretenir par des actions de gestion telle que la fauche manuelle ou le pâturage.

En 2017, des travaux d'urgence ont été menés pour freiner la disparition de 14,52 ha de pelouses. L'équipe de gestion du Conservatoire s'est donc attelée à la coupe de refus de pâturage, à la réouverture des pelouses fortement embrous-

saillées et à la réalisation d'une connexion entre deux secteurs pelousaires, sur le Koppenackberg, pour permettre une meilleure circulation des espèces. Cette année, grâce au soutien financier de la Fondation du patrimoine, le CEN Lorraine pourra continuer ces travaux de réouverture des pelouses. Il est prévu de reconnecter deux pelouses du Loeschbruchberg, en coupant arbres et arbustes, afin de permettre au Damier de la succise de circuler plus largement entre les deux sites concernés. En parallèle, il est prévu de restaurer 3,04 hectares de pelouses calcaires qui accueillent une population importante d'orchidées en limitant les ombres portées dues aux effets des lisières.

Une fois ces milieux réouverts, des travaux d'entretien des surfaces seront menés soit par :
- une fauche manuelle tous les 2 ou 3 ans pour la connexion des pelouses du Loeschbruchberg ;
- la poursuite du pâturage à l'aide de brebis pour les pelouses à orchidées.

88 Quand la protection d'un site vient à nous

En 2015, le CEN Lorraine est contacté par une «vieille famille» géromoise qui souhaite vendre des parcelles situées au niveau du col de Martimpré.

Très attachée à la préservation de ce site, elle souhaitait s'assurer que le bénéficiaire de la vente garantisse sa sauvegarde et sa capacité à gérer le site. Il n'est pas courant que le Conseil scientifique du CEN Lorraine soit contacté directement par les propriétaires pour un ensemble de 12 ha de milieux variés : prairies humides, tourbière dégradée, plantations résineuses, étangs.

Le site était déjà connu pour abriter une belle population de Cuivré de la Bistorte et pour avoir hébergé le

Castor en 2013-2014, et cela à 800 mètres d'altitude ! Un inventaire plus poussé pour qualifier le site et l'inscrire éventuellement à l'inventaire des Espaces Naturels Sensibles du département des Vosges a permis de belles découvertes et une évaluation d'intérêt régional par le Conseil scientifique du CEN Lorraine. Le plan de gestion est en cours de rédaction, selon une formule un peu particulière participative : réunions publiques pour associer les riverains, les habitants de la commune et toutes les personnes ressources.

Toujours plus d'espaces pour l'Azuré

À Saint-Étienne-lès-Remiremont, le site de la Moutière se caractérise par un ensemble de zones humides accueillant une belle population d'Azurés des paluds. Situé en zone urbaine, le petit papillon bleu batifole tranquillement en plein cœur de la ville.

Dans sa notice de gestion, le CEN Lorraine souhaitait pouvoir étendre la protection du site en faisant l'acquisition de parcelles attenantes, hébergeant également des Azurés. Après plusieurs années de prises de contact et de sensibilisation auprès de la commune, M. Demange, maire, a décidé d'ajouter 2,94 ha aux 3,99 ha déjà protégés. L'engagement de la commune s'est poursuivi avec la signature

d'une nouvelle convention de gestion de 15 ans avant le terme de la précédente, prolongeant ainsi la protection du site de 10 années.

Dans ce nouveau périmètre protégé, le CEN Lorraine devra concilier sauvegarde des Azurés et de leur milieu de vie, sensibilisation du public et intégration du site dans un tissu urbain si proche et si dense.



Les chauves-souris, des mammifères remarquables

Les chauves-souris, à la fois mythiques et énigmatiques, peuplent la nuit depuis plus de 50 millions d'années. Le mystère qui enveloppait leurs habitudes nocturnes a nourri par le passé de nombreuses peurs ancestrales. Clouées aux portes des granges pour écarter les démons et les maladies, réduites en cendre pour confectionner des filtres de longévité, les superstitions reculent de nos jours mais des croyances non fondées persistent toujours. Levons le voile sur ces mammifères volants bien présents en Grand Est, où 25 espèces ont été recensées.

En France, toutes les espèces de chauves-souris et leurs habitats sont protégés, soit 34 espèces sur tout le territoire métropolitain.

La guerre des ondes

Loin d'être aveugle, les chauves-souris ont pour tant développé une aptitude exceptionnelle pour se déplacer et repérer leurs proies dans l'obscurité : l'écholocation. Elles émettent des ondes sonores très rapides et directionnelles qui vont rebondir sur les objets environnants et revenir sous forme d'échos à leurs oreilles leur permettant de se faire une image en 3 dimensions de leur environnement.

Au rythme des saisons

Actives de mars à octobre en même temps que la période d'activité des insectes dont elles se nourrissent, la plupart des chauves-souris hibernent en hiver (20 sur 23 pour le territoire lorrain) tandis que d'autres migrent plus au sud. Au printemps, les femelles gestantes recherchent des abris pour mettre bas et élever leur unique petit de l'année, alors que les mâles vivent généralement en solitaire. Les jeunes voleront et deviendront autonomes dès le mois d'août.

Protégées mais menacées

De multiples facteurs menacent leurs populations :
- la disparition ou la modification des gîtes : rénovation des bâtiments ou des ponts, fermeture de l'entrée des gîtes souterrains, abattage des arbres à cavités, éclairage des constructions...
- la transformation de leur milieu de vie : densification du réseau routier, abandon du pâturage extensif, destruction des haies, disparition de zones humides, homogénéisation des boisements, artificialisation des cours d'eau...
- les dérangements durant l'hibernation ou la reproduction
- l'utilisation de produits chimiques : traitement de charpentes, pesticides...

DOSSIER

Le Petit rhinolophe de Lorraine



Un gîte

Si beaucoup d'espèces choisissent la fraîcheur tempérée et le calme des cachettes souterraines pour hiberner, elles aiment aussi s'installer dans les constructions humaines pour élever leurs petits et passer la belle saison. Un pavillon de banlieue, un immeuble de vingt étages ou un pont des plus modernes leur conviennent tout aussi bien que des bâtiments anciens.

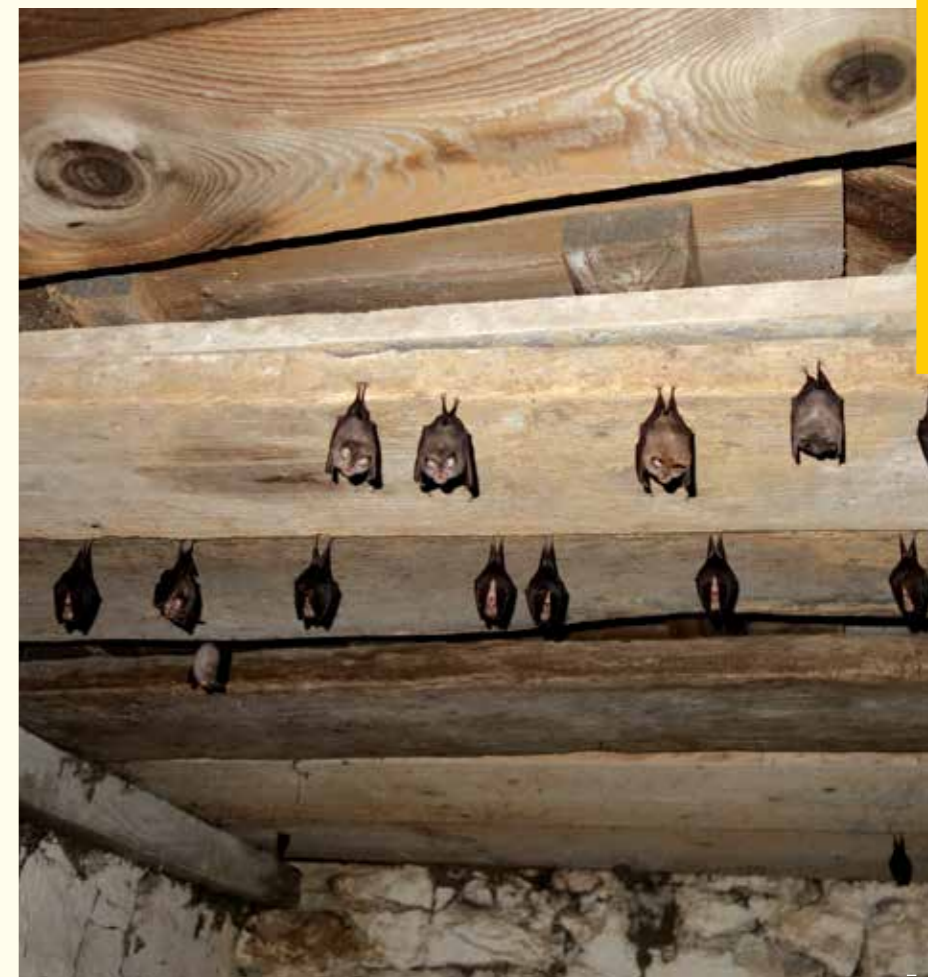
Un monde à l'envers

Les chauves-souris passent une grande partie de leur vie la tête en bas. Elles s'accrochent sans effort aux branches, aux voûtes des cavités ou aux charpentes. Leur poids exerce une traction sur des tendons qui maintiennent les griffes en position d'accrochage. Ainsi, même lorsqu'elles dorment les chauves-souris ne tombent pas.



Des insecticides naturels

Presque toutes les chauves-souris quittent leur gîte à la tombée de la nuit à la recherche de nourriture. Papillons de nuit, fourmis, grillons, araignées, moustiques... leur menu est d'une extraordinaire diversité. Chaque individu peut consommer jusqu'à la moitié de son poids en insectes en une nuit. Voilà un excellent insecticide naturel !



DOSSIER

Le Petit rhinolophe

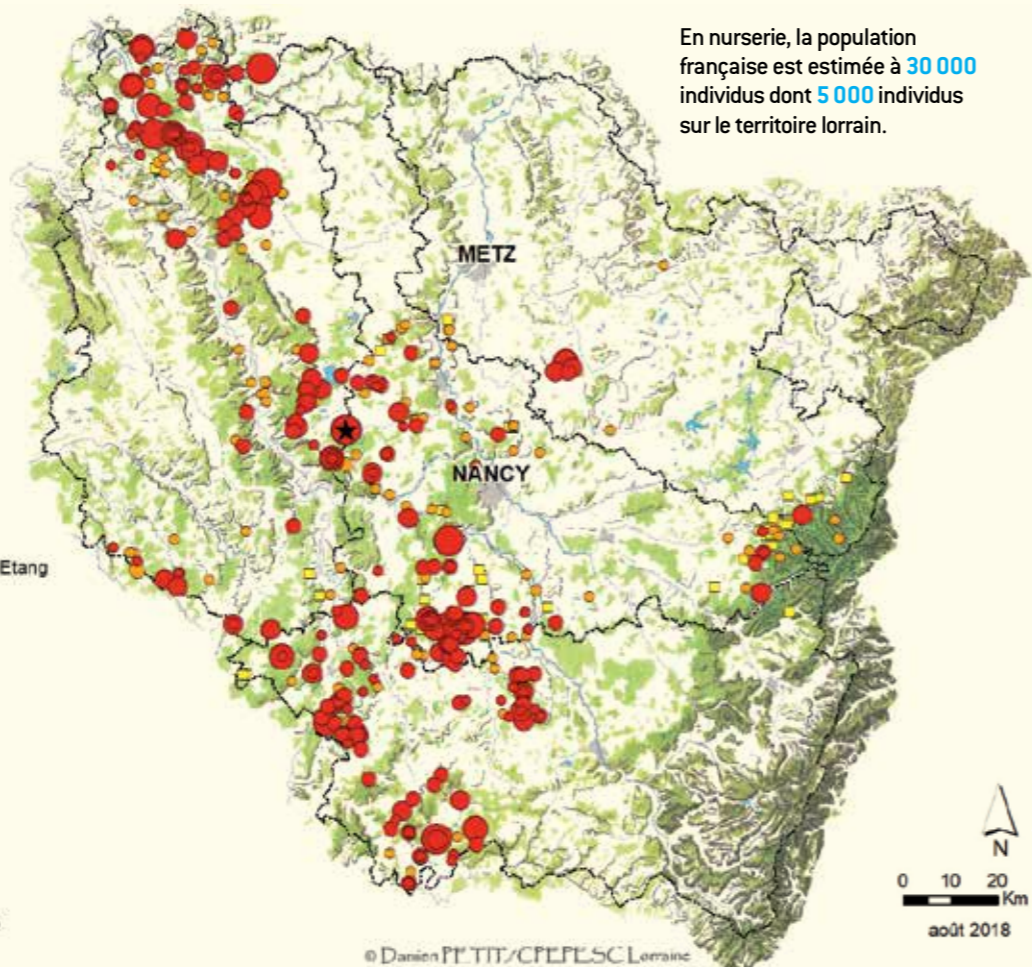
Le Petit rhinolophe est la plus petite des cinq espèces européennes appartenant à la famille des Rhinolophidés. Il se caractérise par la présence d'une feuille nasale, en forme de fer à cheval, autour de ses narines. Au repos ou en hibernation, ce petit mammifère pend, enveloppé entièrement dans ses ailes. Il affectionne tout particulièrement les combles ou les greniers de bâtiments où la température peut dépasser facilement les 30° C en été. Ses oreilles, larges et pointues, le distinguent des autres genres de chiroptères par l'absence de tragus, petit bout de cartilage et de peau présent devant l'orifice du conduit auditif également présent chez l'homme.



Le « Petit rhino », encore présent en Lorraine !

Disparu des Pays-Bas et du Luxembourg, la Lorraine est aujourd'hui considérée comme le dernier espace de l'ouest de l'Europe centrale où le Petit rhinolophe est encore solidement implanté avec des colonies vigoureuses.

Répartition des nurseries et des sites d'estivage du Petit rhinolophe en Lorraine



- ★ Nurserie du Neuf Etang
- Nurseries**
- 2 - 20
- 21 - 50
- 51 - 90
- 91 - 150
- 151 - 270
- Estivage en gîte**
- 1 - 20
- 21 - 53
- Estivage en chasse**
-

Si l'espèce se maintient en Lorraine sur les côtes de Meuse, de Moselle, dans le Piémont Vosgien, dans le Saintois et dans le sud-ouest des Vosges, c'est qu'elle y trouve un territoire de chasse et des gîtes correspondants à ses besoins. Le Petit rhinolophe a besoin d'un environnement marqué par les éléments paysagers et de leur connectivité pour se déplacer : buissons, haies, lisières forestières, cours d'eau... Son sonar ultra perfectionné n'émettant pas au-delà de 10 mètres, une coupure nette de la végétation est pour lui un réel handicap.

Comme partout ailleurs, les effectifs régionaux ont connu à partir de la deuxième partie du 20^{ème} siècle une diminution inquiétante. Mais la tendance tend à s'inverser depuis une vingtaine d'années. Grâce aux efforts de conservation mis en œuvre pour cette espèce, la population lorraine de Petit rhinolophe augmente progressivement. Sur certains sites protégés et thermorégulés, le taux de progression* annuel dépasse 15%. Pour autant, cette espèce a besoin d'une gestion conservatoire permanente par la préservation de corridors écologiques entre ses terrains de chasse et ses lieux de vie.

**Pourcentage issu des comptages effectués annuellement et des découvertes de nouvelles colonies.*

La colonie du Neuf-étang de Mandres

Avec ses 54 hectares, à cheval entre la Meuse et la Meurthe-et-Moselle sur les communes de Rambucourt et de Mandres-aux-Quatre-Tours, le Neuf-étang de Mandres est l'un des plus grands plans d'eau de la forêt de la Reine, protégé par le CEN Lorraine depuis 2004.

Dans la maison sur la digue de l'étang, une belle colonie de Petit rhinolophe, suivie depuis 2010 par le conservateur bénévole du site en lien avec le CEN Lorraine et la CPEPESC, s'étoffe d'année en année. Il ne fait aucun doute que cette maison de pêche est un lieu de reproduction propice pour ces petits mammifères. L'évolution de la population est exponentielle : de 10 individus observés en 2010, le dernier comptage d'août 2018 a révélé la présence de 215 individus. L'acquisition de cette maison s'est alors imposée pour assurer une vie de quiétude aux Petits rhinolophes du Neuf-étang de Mandres. La maison est labellisée Refuge pour les Chauves-souris depuis le 18 septembre 2017.

UN DON POUR... le Petit rhinolophe du Neuf-étang de Mandres !

La petite maison étant très convoitée, le CEN Lorraine a dû se positionner rapidement sur son acquisition pour assurer la pérennité de la colonie. Le CEN Lorraine n'a pas pu bénéficier d'aides publiques pour cet achat auquel la CPEPESC a contribué. Un appel à dons est adressé à tous les sympathisants du CEN Lorraine ou amis des chauves-souris pour rassembler les fonds nécessaires à l'acquisition. **Devenez à nos côtés les heureux propriétaires et protecteurs de cette maisonnette et de ses habitants !**

Toute contribution est bienvenue et permettra d'offrir à la colonie les conditions indispensables à son développement. N'hésitez pas à parler de ce projet dans votre entourage et à diffuser la page du don en vous rendant sur : Hello Asso - conservatoire d'espaces naturels de Lorraine - une maison pour le Petit rhinolophe.

Une version papier est disponible sur demande auprès du Conservatoire pour faciliter cette diffusion. > Vous pouvez nous contacter au 03 87 03 00 90 ou par mail censarrebourg@cen-lorraine.fr

VOTRE DON

VOTRE DON EST DÉDUCTIBLE DE L'IMPÔT SUR LE REVENU

- > pour les particuliers à hauteur de 66 % et jusqu'à 20 % de vos revenus imposables
- > pour les sociétés à hauteur de 60 % dans la limite de 0,5 % du chiffre d'affaires.

Un reçu fiscal vous sera adressé à la réception de votre don.



34 € et ne vous coûte réellement que
N'hésitez pas à en parler dans votre entourage proche ou à engager votre entreprise dans la protection de la maison de la digue du Neuf-étang de Mandres.



www.cpepesc-lorraine.fr
Le site internet de la CPEPESC et notamment sa rubrique « Chauves-souris infos » fourmille d'informations sur les chauves-souris de la région.
> Si vous avez des chauves-souris chez vous et que vous avez des questions, vous pouvez les contacter au : 06 43 68 91 00

VIE DU CONSERVATOIRE



Atlas de la poésie buissonnière **tous à vos plumes !**

« L'Atlas » n'est bien souvent qu'une affaire de spécialistes liés à des groupes taxonomiques bien précis : amphibiens et reptiles, chauves-souris, oiseaux, flore, etc. Mais pour les doux rêveurs, naturalistes ou non, ces ouvrages manquent d'émotions. La nature on la ressent : on apprécie la fraîcheur de la forêt et ses sonorités mystérieuses, on savoure la chaleur enveloppante des pelouses calcaires, on s'émerveille d'un paysage commun ou exceptionnel... La valeur de la nature ne peut se limiter à un froid catalogue d'espèces figurant ou non sur des listes dites d'intérêt communautaire, régional ou local, des listes rouges, des listes ZNIEFF.

La nature et les paysages ont une valeur universelle et intrinsèque quand ils touchent le cœur et nos émotions, et la protection réelle de la nature passe forcément par nos émotions.

Comme pour tous les atlas, l'atlas de la poésie buissonnière devrait avoir pour fonction d'alerter l'opinion et les instances dirigeantes d'une érosion visuelle et émotionnelle d'un territoire tel que ressenti par les usagers. A l'inverse, cet atlas aura aussi pour fonction de révéler les plus-values territoriales et donc touristiques de notre région.

La poésie est un instantané de la perception qu'ont les gens d'un territoire. On sait combien les écrivains ligériens ont contribué à donner à la Loire tous ses titres de noblesse. Citons Honoré de Balzac, Julien Gracq, Louis Aragon, Victor Hugo. La poésie est une force pour défendre, révéler, sauvegarder ou « prouver » la richesse d'un territoire et en assurer sa préservation pour les générations futures.

L'objectif de cet atlas est donc d'obtenir un instantané d'un lieu qui n'a pas de valeur encyclopédique. L'exercice se veut être un « défouloir émotionnel ». Véritable portail citoyen, chaque personne amoureuse du verbe, du phrasé, de la littérature et qui aime jouer avec les mots peut s'exprimer et partager. L'heure est venue que l'imaginaire prenne la place sur la raison pour changer notre rapport au monde et à la nature.

Atlas...

VOUS AUSSI, contribuez à l'atlas de la poésie buissonnière !

Cet atlas se veut participatif > Envoyez-nous vos essais poétiques accompagnés (ou non) de vos croquis. Illustrez par votre plume un paysage, une ambiance, un ressenti lorsque vous êtes en pleine nature. Surtout, n'oubliez pas de nous indiquer le lieu de votre essai afin de pouvoir géo-localiser votre émotion.

> Informations : Nicolas AVRIL - animateur au CEN Lorraine
n.avril@cen-lorraine.fr - 03 82 20 88 00



LE VIEUX SAULE

Tout au bout de l'étang, le vieux saule est encore debout.
Il a su résister au grand vent de l'hiver,
Celui qui casse les toitures et échoue les bateaux.
Mais sur son large flanc, la plaie béante des années
S'est ouverte un peu plus.
Pourtant, point de tristesse, il n'est pas inutile,
Il abrite encore tous les petits oiseaux, et de son ombre large
Offre un îlot frais dans l'air chaud de l'été.
Son pied s'abreuve du maigre ruisseau caché parmi les herbes.
Il veille, solitaire, témoin silencieux d'un passé oublié ;
Sentinelle de feuillage, imposant sa force et sa sérénité,
Rassurant tout autour, la vie imperceptible.
J'étais là ce matin,
Un peu après les premières lueurs de l'aube,
Un peu avant le premier souffle de l'air.
Une fois encore le miracle s'est accompli
De ses vieilles branches nouées ont jailli
Les brindilles nouvelles et les petites feuilles.
L'année prochaine il sera là sûrement,
L'année prochaine je serai là...
Peut-être ! >>

Jean-Louis Caretta

**Espaces Naturels de Lorraine est
publié par le Conservatoire
d'espaces naturels de Lorraine**

**Siège Social > 3, rue Robert Schuman - 57400 SARREBOURG
Tél : 03 87 03 00 90
censarrebourg@cen-lorraine.fr - www.cen-lorraine.fr**

Directeur de la publication : Alain Salvi

Coordination : Marie-Hélène Rabemananjara

Rédaction : Manuel Lembke - Marie-Hélène Rabemananjara - Alain Salvi - Pierre Wernain
Comité de lecture : Damien Aumaître - Pierre-Emmanuel Bastien - Armand Berner
Véronique Corsyn - Christophe Courte - Marie-Hélène Rabemananjara - Alain Salvi
Jean-Baptiste Schweyer - Pierre Wernain

Création/design graphique : atelier toucantoucan.com

Crédits photos : Damien Aumaître - Valentin Bors - FFAL - Guillaume Gama - Marie Knochel
Philippe Massit - JC Ragué - JB Schweyer

Erratum du bulletin 76/juin 2018 : Jean-Jacques Weimerskirch

Les partenaires du CEN Lorraine

Union Européenne / DREAL Grand Est / Région Grand Est
Agence de l'eau Rhin-Meuse / Les conseils départementaux / EPFL
et plus de 300 communes et interco. lorraines

Bulletin réalisé grâce au soutien de



« L'Europe s'engage en Lorraine
avec les fonds européens de
développement régional »

